



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 6978

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le financement durant l'été des opérations de villes- plages. En effet, après la première initiative menée à Saint-Quentin (Aisne), puis à Paris, le long des berges, plus d'une dizaine de villes, grandes (Lille, Toulouse, Lyon) ou moyennes, à travers la France ont lancé ce genre d'opérations, en investissant des sommes parfois assez importantes. Ces initiatives permettent d'organiser des plages et des lieux ludiques pour de nombreuses familles modestes ne pouvant partir en vacances. L'intérêt social et populaire de ces manifestations n'est donc plus à prouver, et mériterait donc d'être promu dans chaque région, avec l'expérience déjà acquise sur les villes ayant réussi l'opération. Une subvention publique pourrait également être envisagée. Il lui demande donc son avis sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique a pris connaissance avec intérêt de la question relative au financement des opérations de villes-plages, organisées pendant l'été par un nombre grandissant de villes. Ces opérations présentent un intérêt incontestable, sur le plan touristique comme sur le plan social. Compte tenu des frais d'aménagement, d'installation d'équipements, ou d'animation, leur coût n'est pas négligeable pour les communes. Cependant, l'organisation de telles manifestations relève entièrement de la compétence des collectivités territoriales concernées et n'est pas du ressort de l'État. Il n'existe donc pas de ligne budgétaire spécifique permettant de les subventionner. Par ailleurs, il convient de souligner que le coût de ces opérations pour les villes organisatrices peut être, au moins en partie, compensé par les recettes touristiques, par les participations de sponsors ou par les redevances versées par les commerces occupant le domaine public.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6978

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6104

Réponse publiée le : 2 septembre 2008, page 7531